

Politique de protection des renseignements personnels pour les partenaires et les utilisateurs

Préambule

Info-Excavation reconnaît l'importance de préserver la vie privée et s'engage à protéger les renseignements personnels qu'il recueille et traite dans le cadre de ses activités.

Mentions

Cette politique est approuvée par le comité de direction d'Info-Excavation et sous la responsabilité du responsable de la protection des renseignements personnels

Responsable de la protection des renseignements personnels

Le responsable de la protection des renseignements personnels est le Président et chef de la direction. Celui-ci peut désigner des membres de son équipe pour certains aspects spécifiques. Celui-ci peut être rejoint au confidentialité@info-ex.com.

Objectifs

La Politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « Politique ») a pour objectif d'énoncer les principes appliqués par Info-Excavation qui encadrent les pratiques de protection des renseignements personnels (ci-après « PRP ») des Personnes concernées.

La Politique décrit les normes et les pratiques en matière de PRP appliquées par Info-Excavation aux fins de :

- Protéger les renseignements personnels qui sont recueillis par Info-Excavation tout au long de leur cycle de vie, soit de leur collecte, utilisation, communication, conservation jusqu'à leur destruction ou anonymisation, suivant les dispositions législatives applicables ;
- Assurer la conformité aux exigences légales applicables, dont la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Personal Information Protection Act (Alberta), la Personal Information Protection Act (Colombie-Britannique) et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada) et aux pratiques reconnues en matière de PRP ;
- Assurer la confiance de toutes les parties prenantes et faire preuve de transparence concernant le traitement des renseignements personnels et les mesures de PRP appliquées par Info-Excavation.

Champ d'application

La Politique s'applique à toute personne identifiée ou identifiable au sujet de laquelle Info-Excavation recueille des Renseignements personnels dans le cadre de ses activités.

Définition

Renseignement personnel (RP) signifie toute information qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier directement ou indirectement.

Les exigences en matière de protection des renseignements personnels

La Politique reflète l'engagement continu d'Info-Excavation à se conformer aux exigences de PRP des personnes suivantes :

- Les clients d'Info-Excavation qui sont des personnes physiques (excluant les entreprises) ;
- Les représentants des fournisseurs de services d'Info-Excavation qui doivent fournir des RP afin d'établir une relation d'affaires avec lui, sauf en ce qui a trait aux coordonnées d'affaires ;
- Les employés et autres membres du personnel, actuels ou passés, d'Info-Excavation

- et les candidats à l'emploi ;
- Les visiteurs des sites Internet et utilisateurs des applications mobiles d'Info-Excavation ;
- Toute autre personne physique dont les RP sont recueillis ou traités dans le cadre des activités d'Info-Excavation.

(Collectivement, les « **Personnes concernées** »)

Les principes directeurs

Les pratiques de PRP de Info-Excavation sont définies et appliquées en conformité avec les principes directeurs en matière de PRP suivants, conformément aux lois applicables :

Responsabilité

Info-Excavation est responsable du traitement des RP qu'il a en sa possession, y compris les renseignements qui sont confiés à des tiers. Un Responsable de la protection des renseignements personnels, a été nommé et s'assure que la Politique est appliquée et qu'Info-Excavation se conforme aux lois et règlements applicables relatifs à la PRP.

Finalités de la collecte

Info-Excavation détermine les raisons pour lesquelles il collecte, utilise, communique et conserve des RP avant de les recueillir. Info-Excavation s'assure de collecter uniquement les RP qui sont nécessaires pour répondre aux fins prédéterminées. Les fins pour lesquelles les RP seront utilisés seront précisées spécifiquement au moment de leur collecte. À la date d'adoption de la Politique, les finalités d'utilisation des RP sont, sans s'y limiter :

- Évaluer les besoins des clients et leur offrir des services qui répondent à ceux-ci¹ ;
- Confirmer l'identité et vérifier l'exactitude des Renseignements personnels fournis dans les demandes et propositions et les mettre à jour ;
- Gérer le dossier client ;
- Établir et maintenir la communication avec ses clients ;
- Gérer la relation avec les candidats à l'emploi de même qu'avec les employés.

Collecte

Info-Excavation limite la collecte des RP à ceux qui sont nécessaires pour les finalités visées. Info-Excavation collecte les RP directement auprès de la Personne concernée, à moins d'avoir obtenu son consentement à ce que ses RP soient collectés auprès de tiers ou si la loi l'autorise à les recueillir autrement. Info-Excavation peut également recevoir des RP de la part de ses partenaires.

¹ Info-Excavation doit récolter l'adresse des demandeurs pour situer les lieux géographiques des demandes de localisation et générer les réponses.

Info-Excavation est également susceptible de recueillir des renseignements personnels lorsque vous visitez notre site internet ou vous interagissez à notre boîte de dialogue en ligne. Ces données sont conservées pendant 5 ans dans un but des suivis des demandes.

Info-Excavation peut également recueillir d'autres renseignements concernant l'utilisation qui est faite de son site Web, et ce, par l'utilisation de fichiers témoins communément appelés « cookies ». Ces fichiers permettent notamment de reconnaître l'utilisateur de notre site lorsqu'il y accède et lorsqu'il passe d'une page à l'autre. Info-Excavation utilise ces fichiers témoins afin de fournir un accueil personnalisé aux utilisateurs du site en améliorant le service et réaliser des statistiques.

Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation

Limitation

Info-Excavation restreint l'utilisation des RP aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et pour lesquelles la Personne concernée a consenti, sous réserve des exceptions prévues par la loi ou de l'obtention d'un nouveau consentement.

Info-Excavation limite l'accès aux RP qu'il détient aux seules personnes pour lesquelles l'accès est requis à l'exercice de leurs fonctions et offre des formations sur la PRP à son personnel. Le personnel d'Info-Excavation est également lié par un engagement de confidentialité qui vise notamment la confidentialité des RP traités dans le cadre de ses fonctions.

Communication

Info-Excavation peut communiquer les RP des Personnes concernées à différents partenaires d'affaires, fournisseurs ou autres tiers dans le cadre de ses activités. Il peut aussi les communiquer à des tribunaux, des autorités de réglementation, des fonctionnaires ou des procureurs ou toute autre partie chargée d'enquête ou de l'application des lois. Info-Excavation s'assure que les RP sont communiqués uniquement aux fins identifiées et pour lesquelles la Personne concernée a consenti, à moins que cette dernière donne son consentement aux nouvelles finalités ou à moins d'exceptions prévues dans la loi.

Conservation

Info-Excavation utilise des systèmes et des fournisseurs de services en technologie qui permettent d'assurer la conservation des RP des Personnes concernées de manière à maintenir leur confidentialité. Info-Excavation conserve les données et documents comportant des RP pour la durée nécessaire à l'utilisation pour laquelle ils ont été recueillis et des délais de conservation imposés par la loi.

Les RP sont généralement conservés dans la province du Québec. Il est néanmoins possible que la communication des RP à certains fournisseurs de services entraîne le transfert de ceux-ci à l'extérieur du Québec, auquel cas, Info-Excavation consultera les lois et les pratiques de PRP applicables dans la juridiction visée et s'assurera que les RP bénéficient d'une protection adéquate par le biais d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et

que l'encadrement contractuel stipule les engagements appropriés en matière de PRP.

Mesures de sécurité

Info-Excavation applique des mesures de sécurité qui sont proportionnelles à la sensibilité des RP qu'il détient afin de prévenir les atteintes à la confidentialité et à l'intégrité, conformément à ses encadrements en matière de sécurité de l'information.

Transparence

Info-Excavation documente ses pratiques de gestion de RP de façon simple et claire et les rend accessibles sur ses sites Internet. Info-Excavation fournit les informations prescrites à la Personne concernée lorsque la collecte est faite par l'entremise d'une technologie comprenant des fonctionnalités permettant de l'identifier, de la localiser ou d'effectuer un profilage par l'utilisation de technologie.

Droits des Personnes concernées

Info-Excavation applique des procédures permettant de traiter les demandes d'exercices de droit par les Personnes concernées, dont les demandes d'accès, de rectification et de retrait de consentement. Les demandes d'exercices de droit doivent être transmises au bureau du Responsable de la PRP, dont les coordonnées apparaissent à la fin du document, pour traitement conformément à la loi.

Info-Excavation répondra à toutes les demandes dans les 30 jours suivant la réception d'une telle demande. Lorsque Info-Excavation n'est pas en mesure de respecter ce délai, ou si un délai supplémentaire est requis pour satisfaire à une demande, il informera par écrit la Personne concernée.

Info-Excavation respecte les droits reconnus aux Personnes concernées à l'égard de leurs RP et a mis en place des procédures pour traiter les demandes suivantes :

Accès

Une Personne concernée a le droit de demander une copie de ses RP conservés par Info-Excavation ou de consulter ceux-ci. Cependant, la communication de RP concernant une Personne concernée n'est pas possible lorsque leur divulgation révélerait des RP sur une autre personne ou constituerait une violation des lois applicables.

L'accès aux RP est gratuit. Dans certaines circonstances, notamment si la demande est excessive ou sans fondement, Info-Excavation peut réclamer à la Personne concernée des frais d'administration aux fins de transcription, reproduction ou transmission de ses RP. Avant de donner suite à une demande, Info-Excavation informera la Personne concernée si des frais doivent lui être facturés.

Exactitude

Info-Excavation vise à s'assurer que les RP qu'il recueille et conserve sont exacts et procède à des validations auprès des Personnes concernées à cette fin dans le cadre de ses activités. Info-Excavation invite les Personnes concernées à communiquer avec le Responsable de la PRP, dont les coordonnées apparaissent au à la fin du document, afin de l'aviser si certains RP ne sont pas exacts ou si des changements doivent y être apportés

Retrait de consentement

Dans certaines circonstances, une Personne concernée peut s'opposer au traitement de ses RP et demander à Info-Excavation de bloquer, de supprimer et d'en limiter l'accès pour des fins qui ne sont pas essentielles à la gestion et à l'administration de ses produits et services. Un retrait de consentement à une finalité essentielle pour la prestation de services d'Info-Excavation mettra fin à la relation entre ce dernier et la Personne concernée qui en fait la demande.

Portabilité

Toute Personne concernée peut, sur demande, obtenir une copie des RP qui ont été collectés sur elle. Si les RP de la personne sont informatisés, cette dernière peut demander qu'ils lui soient communiqués sous la forme d'une transcription écrite et compréhensible.

Plaintes

Si une Personne concernée est d'avis que ses droits quant à la PRP ont pu être enfreints, elle a le droit de déposer une plainte auprès du Responsable de la PRP, de l'autorité de contrôle applicable ou d'avoir recours aux tribunaux.

Le responsable de la protection des renseignements personnels

Info-Excavation a nommé un Responsable de la protection des renseignements personnels qui s'assure qu'Info-Excavation se conforme aux lois applicables sur la protection de la vie privée.

Pour toute question à l'égard de la collecte, l'utilisation, la divulgation ou la conservation des RP faites par Info-Excavation, il est possible de communiquer avec le Responsable de la PRP dont les coordonnées apparaissent ci-dessous :

Jean-Guy Côté
Président et Chef de la direction
Adresse civique : 1600 Henri-Bourassa Ouest,
Bureau 340 Montréal, Qc H3M 3E2
Courriel : confidentialite@info-ex.com